

Politique | Alain Juppé : Le rapport Duron a entendu nos propositions



Alain Juppé malgré le regret du report de la réalisation de la LGV au-delà de Bordeaux est satisfait du rapport Duron. En l'occurrence, en tant que président de la métropole. A la fois des travaux à venir sur la rocade et de la mise à deux fois trois voies par concession de l'A63 entre Salles et Bordeaux. « Il se félicite de voir retenues ainsi que dans les synthèses des différents groupes de travail organisés dans le cadre des Assises de la Mobilité, plusieurs propositions importantes émises par les élus de Bordeaux Métropole. Extraits des réactions d'Alain Juppé.

« Le rapport Duron souligne la saturation régulière de la rocade bordelaise et ouvre la porte à un adossement du quart nord-est de la rocade, entre l'arrivée de l'autoroute A10 et l'échangeur avec la route de Libourne. Cela permettra de réaliser les travaux sur cette portion sans argent public et dans des délais optimisés, au plus grand bénéfice des centaines de milliers d'automobilistes girondins qui empruntent la rocade chaque jour. Le rapport recommande en outre la mise en concession de l'autoroute A63 entre Salles et Bordeaux, permettant là aussi d'obtenir rapidement une mise à 2x3 voies de cette portion d'autoroute régulièrement saturée." Rappelons qu' à partir de Salles vers le sud l'A 63 a déjà été concédée et que la perspective d'un prolongement de la concession vers Bordeaux dans une portion qui voit passer quelques 100.000 véhicules/jour ne manquera pas de préoccuper ceux, nombreux, qui vont et viennent en particulier depuis le Bassin d'Arcachon vers la métropole. La question de la gratuité pour les girondins est déjà posée.

Le Grand contournement : « avant 2038

Alain Juppé souligne par ailleurs que "le rapport préconise, comme le souhaitent unanimement les élus de Bordeaux Métropole, la reprise des études et de la concertation sur le dossier du grand contournement routier de l'agglomération bordelaise. Cette dernière démontrera sans nul doute l'importance d'entamer les travaux de cette opération bien avant l'échéance de 2038 évoquée dans le document." A propos de la LGV au sud de Bordeaux le président de la métropole note "que le rapport identifie le Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) comme une opération prioritaire, en soulignant particulièrement, comme l'avait demandé Bordeaux Métropole, l'urgence de la réalisation des aménagements ferroviaires au Sud Bordeaux. Néanmoins le phasage et les délais annoncés

pour la réalisation de Bordeaux-Toulouse et de Bordeaux-Dax ne sont pas satisfaisants et les propositions de recettes affectées au projet, formulées par les collectivités, ne sont pas prises en compte."

Enfin, Alain Juppé remarque que le rapport et les synthèses des groupes de travail "affichent clairement la possibilité de mettre à contribution le trafic poids-lourds de transit, pour le financement des grandes infrastructures nationales de transport, sachant que ce dernier bénéficie de ces aménagements sans contribuer de manière proportionnelle à leur réalisation et à leur entretien. Plusieurs dispositifs sont proposés comme une vignette ou la mise en place d'une taxe spécifique kilométrique pour le trafic routier de marchandises, ce qui va dans le bon sens. Il en est de même pour les pistes de financement des réseaux de transport urbains des métropoles, notamment la taxation des plus-values foncières et immobilières réalisées par les acteurs économiques grâce à la réalisation de nouvelles lignes de transport à haut niveau de service.

Alain Juppé demande en conséquence au gouvernement de prendre acte de l'ensemble de ces avis et d'intégrer, dans la grande loi Mobilité à venir, les dispositifs adéquats. »



la rédaction

Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 04/02/2018
[Url de cet article](#)